



Afrocentricité Groupe d'influence
Afrocentricity Think Tank

www.afrocentricity.info
info@afrocentricity.info

AFROCENTRICITY THINK TANK ET DEUTSCHE WELLE L'ÉCHEC DES SANCTIONS DE LA CEDEAO CONTRE LE NIGER

Nom de la Journaliste à la Rédaction française : Mme Sandrine Blanchard
Adresse: Deutsche Welle (DW) Afrique – La Voix de l'Allemagne. Afrique
Kurt-Schumacher-Str. 3. D - 53113 Bonn. Allemagne.

I : www.dw.com/francais

E : info@dw.com

Emission : **interview**

Mardi 20 février 2024

Nom de l'invité :

- **Dr. Yves Ekoué AMAÏZO**, économiste (Togo) et Directeur général d'Afrocentricity Think Tank

Sujet : L'ÉCHEC DES SANCTIONS DE LA CEDEAO CONTRE LE NIGER

Article de la Journaliste Sandrine Blanchard sur DW.

Lien direct Vidéo : DW – 20/02/2024

<https://www.dw.com/fr/cedea-sanctions-niger-alliance-sahel/a-68312534>

ANALYSE AFROCENTRICITY THINK TANK :

CEDEAO : VERS UNE LEVÉE DES SANCTIONS CONTRE LE NIGER ?

20 FÉVRIER 2024

Il faut rappeler que les sanctions prononcées par l'Organisation sous-régionale CEDEAO - Communauté économique de Etats de l'Afrique de l'Ouest contre les pays de l'Alliance des Etats du Sahel, à savoir le Burkina-Faso, le Mali et le Niger, sont illégales en droit. Il s'agit donc de décisions politiques unilatérales. Ces décisions ne peuvent s'opérer sans des courroies de transmission de décisions venues d'ailleurs.

1. Françafrique : rupture des courroies de transmission en Afrique

Dans le cas du Niger, les sanctions de la CEDEAO étaient censées être une réponse au Coup d'Etat militaire du 26 juillet 2023 du Général Abdourahamane Tiani contre le Président réélu Mohamed Bazoum qui ne bénéficiait pas d'une véritable légitimité au sein de l'armée nigérienne. Sa légitimité provenant plus des liens avec les dirigeants français, avec une base militaire française qui a été priée de quitter le territoire.

Pour la CEDEAO, il s'agissait de faire pression pour obtenir une libération du président Bazoum et de sa famille, de rétablir l'ordre constitutionnel et indirectement assécher les ressources financières du pays. Ce qui devait, en principe, conduire à une révolte du Peuple nigérien contre les putschistes afin de faciliter le retour des « civils » au pouvoir.

Mais de quels civils s'agit-il ? Ceux qui ont dirigé ces pays depuis les indépendances des années 1960 sous tutelle post-coloniale des accords secrets de défense et monétaire de la France ? Vraisemblablement !



Le problème est que ce système a conduit à maintenir l'ensemble de ces trois pays dans l'extrême pauvreté, le surendettement, la dépendance, résultantes d'interdictions non écrites comme l'interdiction :

- d'assurer sa sécurité militaire en dehors de la France ;
- de sortir de la zone franc sans accord avec la France ;
- de transformer les matières premières locales en Afrique ;
- de s'industrialiser pour créer des emplois décents en Afrique ; et surtout
- de diversifier son économie et de travailler au service des populations locales.

En définitive, on a assisté à une rupture des courroies de transmission de la Françafrique en Afrique. Autrement dit, les dirigeants africains qui fonctionnent « hors sol », imbus de leur pouvoir impérial adoubé depuis Paris, n'ont pas vu venir la prise de conscience d'une grande majorité du Peuple africain, puis la volonté du Peuple africain de confier son destin à d'autres « leaders », avec ou sans un processus démocratique transparent ou biaisé.

Ceux qui ont adoubé l'ancien système au cours des six décennies passées ne comprennent pas le niveau d'humiliation qu'ils ont infligé aux Peuples africains. L'exil forcé des cerveaux africains, utilisés à l'extérieur aux dépens des populations locales, est une source de colère et de brûlures psychologiques. Alors les cris d'orfraie sur le retour d'une démocratie représentative proche des démocraties et de coups d'Etat constitutionnels en Afrique fonctionnent comme un pyromane qui met de l'huile sur le feu qu'il a contribué à allumer, parfois par procuration.

Alors, il ne faut pas s'étonner du rejet massif par les citoyens africains d'un tel système, masqué par une forme de démocratie, improprement appelé « démocratie » ou « retour de l'ordre constitutionnel avec des civils au pouvoir ». La guerre informationnelle des médias politiquement corrects pour tenter de créer la confusion a aussi échoué car les Africains, adeptes de l'oralité, ont opté pour les réseaux sociaux et l'écoute de voix indépendantes. Les dirigeants de la CEDEAO, sourds à cette évolution, ont pris leur décision de sanctions et de guerre, sans avoir consulté les Peuples de la CEDEAO.

2. Sanctions contre-productives de la CEDEAO

Les sanctions auraient dû conduire au retour de l'ordre constitutionnel ancien en Afrique. Or, à ce jour, rien n'a fonctionné comme prévu dans les pays de l'AES, au Niger en particulier. Sauf la libération tardive du fils du Président Bazoum, apparemment grâce à la médiation du Togo, les sanctions de la CEDEAO, agissant en procuration pour des puissances étrangères, sont devenues contre-productives.

Cela a même conduit une partie majoritaire des citoyens de la sous-région à rappeler que « *La CEDEAO n'a rien fait pour que l'on mange, alors pourquoi nous empêche-t-elle de manger en imposant des sanctions au point de vouloir faire la guerre ?* ».

La réalité est que les sanctions de la CEDEAO ont été considérées :

- premièrement comme des sanctions imposées par procuration ; et
- deuxièmement comme des sanctions contre les Peuples des pays de l'Alliance des Etats du Sahel, Mali, Burkina-Faso et Niger.

Or, cette CEDEAO était absente pour aider à identifier et éradiquer des terroristes, « envahissant et déstabilisant » des régions entières avec quelques motocyclettes, quelques armes légères... non produites en Afrique.

3. CEDEAO : vers une levée des sanctions contre le Niger ?



Il existe une volonté au sein des 12 dirigeants restant de la CEDEAO d'aller vers une levée des sanctions contre le Niger. Il s'agit pour la CEDEAO à 12 de donner des gages sur la volonté des chefs d'Etat de sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont plongés avec comme conséquence, la sortie, apparemment irréversible, des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Il faut savoir que les trois pays enclavés membres de l'AES sont des pays laïques, mais avec une majorité de la population qui est de confession musulmane. De ce fait, à l'approche du Ramadan, le jeûne musulman, pourrait servir de date butoir pour lever les sanctions économiques contre le Niger.

En filigrane, et concrètement si les sanctions empêchent les échanges des biens comme le mouton et autres fruits et légumes qui servent à la fraternité au cours des ruptures et la fin du jeûne musulman, les principaux responsables d'un refus de levée des sanctions contre le Niger risquent d'être les chefs d'Etat qui risquent de voir leur pouvoir et leur maintien au pouvoir menacer. Surtout ceux qui sont adeptes de la remise à « zéro » des compteurs au point pour le Togo de planifier son 5 mandats présidentiels, démarrés dans le sang par un coup d'Etat militaire et constitutionnels en 2005. Les dirigeants de la CEDEAO ont adoubé ce « changement » de régime au Togo : un certain Olusegun Obasanjo, président en exercice de l'Union africaine qui a mis en échec un certain Alpha Omar Konaré, Président en exercice de la Commission de l'Union africaine. Alors, l'Afrique, et en l'espèce, la CEDEAO, était-elle incapable de s'unir pour condamner le double coup d'Etat militaire et constitutionnel du Togo en 2005 ?¹

4. Absence de gouvernance du consensus sur le sanctions contre le Niger, et par extension contre les pays de l'AES ?

Il ne peut y avoir de consensus ou de positions communes sur les sanctions contre le Niger -et plus largement les pays de l'AES-, du fait d'intérêts divergents au sein de la CEDEAO. On peut citer au moins sept raisons qui expliquent ces divergences :

- 4.1 un quiproquo entre la CEDEAO et les pays occidentaux notamment l'Union européenne. Il s'agit plus particulièrement des dirigeants du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Sénégal qui avaient clairement opté pour la guerre contre les pays de l'AES, espérant toucher l'argent de l'Union européenne et de la France. Or, quelle a été leur surprise lorsque les dirigeants de ces pays ont compris qu'ils devront financer cette guerre eux-mêmes ou le faire dans le cadre d'un crédit remboursable. Du coup, l'urgence de faire la guerre à des pays enclavés s'est amoindrie pour finalement disparaître ;
- 4.2 l'éloignement des dirigeants de la CEDEAO des idéaux du panafricanisme, au point pour certains comme le Togo, de relancer une forme maquillée du panafricanisme décrié par une large majorité des Africains, ce qui peut expliquer le rôle ambivalent du Togo qui vote pour la guerre et s'assure que les échanges avec les pays de l'AES transitent par le port autonome du Togo. Or, le maquillage de la démocratie togolaise ne peut être une copie conforme du maquillage du panafricanisme par les autorités togolaises.
- 4.3 le principe de la « tolérance zéro » à géométrie variable envers les coups d'Etat militaires et l'impunité contre les coups d'Etat constitutionnelles en Afrique de l'Ouest ont conduit à une forte décredibilisation des dirigeants de la CEDEAO qui semblent n'avoir de position, que
 - 4.3.1 soit en fonction d'intérêts étrangers à protéger en Afrique ;
 - 4.3.2 soit en fonction des intérêts d'un syndicat de dirigeants africains soucieux de rester au pouvoir et peu soucieux des intérêts des Peuples de la sous-région ;
- 4.4 le fait que les sanctions contre des pays enclavés et pauvres en Afrique soient considérées comme des sanctions contre les Peuples et non contre les dirigeants témoignent d'un manque de discernement des



dirigeants de la CEDEAO qui ont oublié qu'ils ne peuvent faire de l'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays membres sans son accord, un principe rappelé par l'Union africaine ;

4.5 le déblocage des avoirs financiers du Niger avec comme contrepartie « forcée », une utilisation qui profiteraient « uniquement » aux pays africains et non-africains adeptes des sanctions contre des pays pauvres, endettés et enclavés ; Or, ce chantage est rejeté par les pays de l'AES ;

4.6 l'inimaginable décision de la CEDEAO de fermer unilatéralement les frontières terrestres, ferroviaire, aériennes et maritimes qui ont favorisé une montée exponentielle de la hausse des prix et de l'insécurité alimentaire ; et enfin

4.7 la non-assistance à un Peuple en danger en coupant l'énergie et les liens électroniques sous toutes ses formes (pétrole, électricité, gaz, internet, etc.) avec les morts dans les hôpitaux, les transactions par téléphone mobile interrompues et les pertes occasionnées pour toutes les populations qui dépendent de près ou de loin de la chaîne du froid, avec en filigrane des stocks d'approvisionnement perdus.

Sans gouvernance du consensus, il n'est pas possible d'aller vers l'unité d'approche au sein de la CEDEAO à 12.

5. Impossible unité : l'alignement des dirigeants de la CEDEAO sur les puissances étrangères

L'absence de consensus sur les sanctions envers les pays de l'AES peut se comprendre en analysant les dirigeants africains en fonction de leur alignement avec les puissances étrangères. Quatre catégories de dirigeants africains ont émergé au sein de la CEDEAO à 12 :

- ceux qui considéraient que la priorité était de s'aligner sur les puissances étrangères dont la France et l'Union européenne : on peut citer entre autres la Guinée-Bissau, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Ghana, etc. qui semblent défendre en priorité les intérêts étrangers avant ceux des peuples africains ;
- ceux qui, opportunistes, ont choisi de s'aligner sur les puissances étrangères mais de préserver le futur en dialoguant avec ceux qui subissent les sanctions en les invitant à utiliser les services payants comme un port en eau profonde pour leur logistique : on peut citer le Togo ;
- ceux qui s'alignent sur les positions des puissances étrangères mais considèrent qu'il s'agit de problèmes entre « francophones » et qu'il fallait marquer sa différence confidentiellement, mais certainement pas officiellement : on peut citer entre autres le Libéria, la Sierra Leone, le Cap-Vert ;
- ceux qui estiment qu'il faudrait juste suivre les discussions et rester neutre : on peut citer la Gambie.

Les trois pays de l'AES, Burkina-Faso, Mali, et Niger, ont choisi de ne plus être complices de ce mode de gouvernance, car ne servant pas les intérêts des Peuples africains. Ils ont opté pour un partenariat sur des puissances étrangères qui sont capables d'offrir, sans hypocrisie, un renforcement des capacités et capacités africaines. Ce partenariat a pour objet de contrer les formes de déstabilisation qui arrivent systématiquement en Afrique dès lors qu'il s'agit de luttes de souveraineté pour l'indépendance économique, financière et monétaire et donc sociale. Il ne faut pas oublier que la plupart des dirigeants indépendantistes africains des années de la décolonisation africaine ont été déstabilisés ou assassinés. Personne ne veut voir cette expérience recommencer. Alors, chacun organise sa défense comme il peut !

6. Répercussions de la levée ou non des sanctions auprès des principaux Etats de la CEDEAO ?

La levée des sanctions contre le Niger a des répercussions directes sur les pays partageant les frontières avec le Niger ou des pays qui ont besoin des matières premières et des biens ou services payants du Niger comme le



Togo qui devraient être bientôt alimentés en pétrole par le Niger avec en contrepartie, une utilisation du port en eau profonde du Togo. Bref, il s'agit de démultiplier les possibilités du « donnant-donnant » qui se matérialisent par des compensations en termes de balance des paiements.

Avec cette approche pragmatique, la position de la Côte d'Ivoire en faveur de la non-levée des sanctions contre le Niger pourraient être mise en minorité face à la position en mutation du Nigeria dont les populations au Nord sont des musulmans et issus des mêmes ethnies les populations du Niger, notamment au sud.

Levée de sanctions ou pas, il faut pouvoir aller à une concertation à l'image des approches ancestrales africaines.

7. Palabre africaine intelligente : vers l'approche du respect mutuel pour la levée des sanctions de la CEDEAO contre le pays de l'AES

Le maintien des sanctions de la CEDEAO à 12 risque d'accroître la pression économique et sociale surtout au sein des pays de la CEDEAO à 12. En effet, les populations au sein de la CEDEAO sont de plus en plus solidaires, voire admiratives des populations de l'AES. Les décisions de souveraineté tendent à l'emporter, surtout que le coût de toute cette opération de « sanctions illégales juridiquement » impacte autant les populations au sein de la CEDEAO à 12 qu'au sein de l'AES.

Pour le cas spécifique du Niger, il est question d'influencer le pouvoir du Général Tiani pour que les sanctions soient levées rapidement, avec l'espoir qu'entre autre, l'inflation et les hausses généralisées des prix des biens et de la logistique, les coupures d'électricité, les retards dans les approvisionnements et dans le paiement des salaires des fonctionnaires, et surtout que le « ramadan » se passe dans le cadre d'une recherche d'harmonie retrouvée entre « Africains » indépendants.

Cette **nouvelle** approche qui émerge va inciter à la concertation et à la négociation d'égal à égal et peut-être ouvrir les portes d'une sortie d'une crise politique. Il s'agit donc bien d'une décision politique des dirigeants de la CEDEAO. Cette décision ne pourra pas se faire sans un bilan de leur décision contre-productive, que ce bilan soit officialisé ou pas.

Ce que les humains ont décidé dans la précipitation et sous influence étrangère, ils peuvent le corriger dans le cadre d'une palabre africaine intelligente, surtout s'ils tiennent compte des apports des Africains indépendants, y compris ceux de la Diaspora.

La levée des sanctions va favoriser une stabilisation au plan économique et social.

Les relations sous-régionales seront améliorées avec une baisse des tensions sauf si certaines courroies de transmission des intérêts occidentaux sont actionnées pour perpétuer des formes de déstabilisations par surprise. Les sanctions de la CEDEAO contre le pays de l'AES peuvent donc être levées dans le cadre de la palabre africaine intelligente fondée sur la dignité de chacun. Il s'agit d'une approche ancestrale africaine basée sur la solidarité, le respect mutuel et l'inclusivité des positions minoritaires dans la formation d'un consensus. YEA.

20 février 2024

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO

Directeur général

©Afrocentricity Think Tank

¹ Amaïzo, Y. E. (Coll.) (2002). *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*. Editions l'Harmattan : Paris.